

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité professionnelle - 1808

RESPONSABLES :

Gatineau

Véronique Plouffe

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1905

Courriel : desscpa@uqo.ca

St-Jérôme

Véronique Plouffe

Co-responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, poste 4014

Courriel : desscpa@uqo.ca

SCOLARITÉ :

24 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le programme a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder au titre de comptable professionnel agréé (CPA) – régi par l'Ordre des comptables professionnels agréés – par l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la profession dans les six domaines suivants, lesquels reposent sur la Grille de compétences des CPA : information financière, stratégie et gouvernance, comptabilité de gestion (management); audit et certification, finance et fiscalité. Outre la formation professionnelle offerte, le programme prépare les étudiants au cas synthèse et aux examens communs obligatoires élaborés par CPA Canada. Il a aussi pour but de développer chez les étudiants leurs compétences habilitantes telles que le comportement professionnel et éthique, la résolution de problèmes et la prise de décisions, la communication, l'autonomie, le travail en équipe et le leadership, et ce, dans le contexte du travail.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓	✓	
	TP	✓	✓	
St-Jérôme	TC	✓		

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat d'une université canadienne en sciences comptables correspondant au baccalauréat en sciences comptables concentration CPA de l'UQO, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat d'une université canadienne dans le domaine des sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Les candidats qui ont une moyenne cumulative inférieure à 2,8, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 devront avoir réussi le certificat en sciences comptables ou l'équivalent avec une moyenne cumulative de 3,2. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat d'une université canadienne dans le domaine des sciences comptables obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8, mais supérieure à 2,5 sur 4,3 ainsi que d'un diplôme de certificat en sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) dans le

domaine des sciences comptables obtenu dans une université hors Canada doivent avoir réussi des cours de premier cycle reconnus par l'Ordre des CPA du Québec dans un programme ou une université canadienne, avec une moyenne cumulative d'au moins 2,8 sur 4,3. Cette exigence s'explique par la nécessité pour le candidat de maîtriser les contextes comptables, légaux et fiscaux canadiens.

Les candidats qui sont titulaires d'un baccalauréat dans une discipline connexe devront avoir réussi le certificat en sciences comptables ou l'équivalent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline connexe ainsi que d'un diplôme de certificat en sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation du Québec;
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une Académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Notez que le TFI n'est plus offert depuis février 2025. Un test de même niveau avec des résultats équivalents est aussi accepté.

PLAN DE FORMATION :

Premier trimestre

- CTB6243 Comptabilité générale et information financière
- CTB6253 Comptabilité de gestion, planification et contrôle
- CTB6263 Intégration en comptabilité générale et de gestion

Choisir deux cours (6 crédits) parmi les cours suivants:

Cours optionnels menant au titre d'auditeur:

- CTB6273 Fiscalité: compétences avancées
- CTB6283 Certification: compétences avancées

Autres cours optionnels:

- CTB6293 Gestion de la performance: compétences avancées
- CTB6303 Finance: compétences avancées

Second trimestre

- CTB6323 Cas synthèse
- CTB6333 Préparation à l'examen global
- CTB6343 Jeux de rôle pour expert-comptable

NOTES :

Les étudiants qui le désirent peuvent réaliser un stage approuvé par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, dans le cadre du processus d'obtention du titre « Comptable professionnel agréé (CPA) », après leur premier trimestre d'études. Ces derniers devront déposer une demande d'absence autorisée auprès du responsable de programme.

NOTE IMPORTANTE : Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le

cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Postdiplôme : programmes admissibles au permis de travail
<https://uqo.ca/nouvelles/172339>

CTB6243**Comptabilité générale et information financière**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de maîtriser dans toute leur étendue les concepts les plus fondamentaux de la comptabilité générale et de l'information financière; - d'appréhender et de tenir compte des incidences de la comptabilité générale et de l'information financière sur les questions d'audit, de fiscalité, de finance et de gestion de la performance.

Contenu : Les besoins en information financière; le caractère approprié du référentiel d'information financière; les processus d'information visant à produire une information financière fiable; les méthodes et procédures comptables appropriées; les états financiers y compris les informations fournies par voie de note; l'interprétation de l'information financière produite par les parties prenantes; l'analyse des états financiers; la comptabilité des OSBL et OSP; les processus d'évaluation des risques et des contrôles de l'entité; l'évaluation des projets d'audit interne et des missions de certification externe, l'évaluation du portefeuille de placements de l'entité; la détermination des méthodes appropriées pour estimer la valeur d'une entreprise; l'élaboration ou l'évaluation des politiques de gestion des risques financiers; l'évaluation de l'achat, l'expansion ou la vente d'une entreprise; l'évaluation des questions fiscales générales qui se posent à l'entité, la détermination des impôts et taxes à payer par une société dans des situations courantes; l'impact des nouvelles technologies sur la comptabilité générale et l'information financière.

CTB6253**Comptabilité de gestion, planification et contrôle**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - d'approfondir ses compétences dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques et de la prise de décisions de gestion; - d'apprécier et d'analyser le rôle de la gouvernance, de formuler des stratégies réfléchies et novatrices, et de convertir ces stratégies en objectifs et plans d'action spécifiques; - d'élaborer de bons systèmes de surveillance et de contrôle, et d'effectuer des analyses financières pour divers types d'entités.

Contenu : L'analyse des états financiers; l'évaluation de la structure de gouvernance de l'entité; l'évaluation de la concordance de la mission, la vision et les valeurs de l'entité avec les décisions de la direction; l'évaluation des objectifs stratégiques et des indicateurs de performance connexes de l'entité; l'analyse des enjeux opérationnels clés et leur concordance avec la stratégie; la conception d'un programme efficace de gestion des risques et l'évaluation de l'incidence sur la valeur pour l'actionnaire; l'évaluation des besoins en information de gestion et des types de systèmes d'information utilisés; la préparation, l'analyse et l'évaluation des

plans opérationnels, des budgets et des prévisions; l'évaluation des méthodes de classement des coûts et d'établissement du coût de revient aux fins de la gestion des activités courantes; l'évaluation des sources et des inducteurs de croissance des produits; la gestion de la rentabilité (analyse de sensibilité); l'évaluation de la performance en matière de maximisation du profit durable et de gestion de la capacité; l'évaluation de la performance organisationnelle; l'analyse des incidences des programmes d'intéressement des cadres et des modes de rémunération des employés; l'évaluation de la situation financière de l'entité; l'évaluation de la trésorerie et du fonds de roulement de l'entité; l'élaboration ou l'évaluation des processus et des décisions touchant l'établissement du budget des investissements; les conseils à une entité en difficulté financière.

CTB6263**Intégration en comptabilité générale et de gestion**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de parfaire les compétences habilitantes et les compétences techniques que doit posséder le professionnel comptable; - d'intégrer et d'appliquer les différentes notions dans les domaines de l'information financière, de la stratégie et la gouvernance, de la comptabilité de gestion, de l'audit et la certification, de la finance, de même que la fiscalité; - d'appréhender la façon dont la prise de décisions et les stratégies peuvent s'intégrer à la comptabilité générale, à l'information financière, à la finance et à la fiscalité, au moyen d'études de cas ancrées dans un riche contexte professionnel.

Contenu : Les compétences habilitantes (comportement professionnel et éthique; résolution de problèmes et prise de décisions; communication écrite et orale; autonomie; travail en équipe et leadership); les compétences techniques (information financière; stratégie et gouvernance; comptabilité de gestion; audit et certification; finance; fiscalité).

CTB6273**Fiscalité: compétences avancées**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de maîtriser les compétences nécessaires pour fournir des services et donner des conseils en fiscalité en conformité avec des valeurs favorisant le professionnalisme et les comportements éthiques; - d'apprécier les questions de conformité et de planification fiscale qui touchent les particuliers ainsi que les sociétés et, dans une moindre mesure, les sociétés de personnes et les fiducies; - de considérer l'ensemble de la situation et la tolérance au risque de toutes les parties prenantes. - de développer sa compétence dans les domaines de la gouvernance, des contrôles et de la gestion des risques en contexte fiscal; - d'identifier et de faire cas des interrelations entre la fiscalité et les décisions relatives à l'information financière, et de reconnaître l'importance de la fiscalité dans la prise de décisions

relatives aux affaires et aux investissements.

Contenu : Les questions fiscales générales des sociétés et des particuliers; les relations entre les parties prenantes, la forme juridique et structures, les sources et types de revenus, le calcul du revenu imposable, le calcul des impôts et taxes à payer; la planification fiscale pour les sociétés et les particuliers; les successions et la planification successorale; les fiducies; les sociétés de personnes, les régimes de revenu différé; TPS / TVH; les avis de cotisation, d'opposition et d'appels.

CTB6283**Certification: compétences avancées**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de s'acquitter de projets d'audit interne et de missions de certification externe – de l'évaluation de la nécessité du projet ou de la mission à l'élaboration et à la mise en œuvre des procédures, jusqu'à la consignation des résultats en dossier et à la préparation des rapports; - d'approfondir certains des aspects les plus complexes de la comptabilité générale et de comprendre le rôle clé que joue la gouvernance en certification.

Contenu : Les notions fondamentales (certification, audit); l'encadrement réglementaire de la certification; le processus d'audit et de certification; le processus d'évaluation des risques; les types de missions; les textes faisant autorité (règles de déontologie; les principes éthiques; Manuel de l'ICCA – Certification); les tendances actuelles et les problèmes nouveaux en matière d'information financière; l'évaluation des méthodes et procédures comptables appropriées; la préparation des rapports financiers; l'évaluation de la structure de gouvernance de l'entité (politiques, processus et codes); l'évaluation de la situation financière; les méthodes appropriées pour estimer la valeur d'une entreprise.

CTB6293**Gestion de la performance: compétences avancées**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de contribuer à la prise de décisions stratégiques, de soutenir une gouvernance efficace, de gérer et d'atténuer les risques, et d'évaluer la gestion générale de la performance en conformité avec des valeurs favorisant le professionnalisme et les comportements éthiques; - d'appliquer des cadres conceptuels à des questions de stratégie, de gouvernance, de risque et de performance dans des contextes plus complexes que ceux qui lui ont été présentés dans les cours précédents et développer les compétences qui servent à axer une entité sur l'amélioration de sa performance et la production d'une valeur durable.

Contenu : L'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les résultats financiers; le rôle de la gouvernance; l'examen de l'environnement et analyse sectorielle (mission, vision, valeurs, analyse PESTE

et FPPM, etc.); la formulation d'une stratégie, sa mise en œuvre et son évaluation; la gestion des risques (stratégique, opérationnel, d'information et de non-conformité); les besoins en information de gestion et systèmes d'information de gestion; la gestion des coûts; la gestion des produits; la mesure de la performance organisationnelle; l'appréciation du rendement individuel (programmes d'intéressement des cadres et des modes de rémunérations des employés); l'évaluation du système d'information et les processus connexes.

CTB6303**Finance: compétences avancées**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - d'élaborer des politiques financières de portée générale dans le but d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de recommander des décisions d'investissement et de financement, et ce, en conformité avec des valeurs favorisant le professionnalisme et les comportements éthiques; - d'appliquer les principes et les méthodes théoriques appropriés du domaine de la finance afin de déterminer des plans d'action pertinents; - de concevoir et d'offrir des services en finance à l'entité, soit individuellement soit à titre de membre d'une équipe; de considérer dans quelles situations il faut avoir recours à un spécialiste de la finance, et de comprendre les autres professionnels de la finance et de communiquer avec eux.

Contenu : L'environnement externe et son incidence sur les décisions et les analyses financières; les concepts financiers (risque-avantage, levier financier et risque, etc.); l'analyse financière dans un contexte de financement; les décisions et gestion en matière de financement; l'investissement et la gestion des risques; les décisions concernant la structure financière; la détermination du coût en capital; la distribution du bénéfice; l'établissement du budget des investissements; l'estimation des flux de trésorerie / du résultat net; l'évaluation (valeur d'un actif corporel, incorporel, techniques d'évaluation, etc.); les opérations de finance d'entreprise (fusions, acquisition, alliances stratégiques, etc.)

CTB6323**Cas synthèse**

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - d'approfondir davantage, grâce au travail d'équipe, les compétences habilitantes et les intégrer aux compétences techniques; - d'appliquer les compétences techniques qu'il a acquises dans les cours précédents; - de cultiver ses habiletés en matière de leadership stratégique et faire en sorte que ses prises de décision reflètent une perspective intégrée; - de développer sa réflexion stratégique; - de mettre en commun ses compétences, par le recours au travail d'équipe, afin de réaliser une analyse exhaustive; - de perfectionner, grâce aux travaux écrits et présentations orales, les compétences techniques et les compétences

habilitantes qu'il a acquises dans les cours précédents.

Contenu : Compétences habilitantes (comportement professionnel et éthique, résolution de problèmes et prise de décisions, communication, autonomie, travail en équipe et leadership); compétences techniques (information financière, stratégie et gouvernance, comptabilité de gestion, audit et certification, finance et fiscalité).

CTB6333

Préparation à l'examen global

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - d'appliquer, grâce à des cas de synthèse complexes qui reproduisent des situations réelles du monde des affaires, les compétences techniques et les compétences habilitantes qu'il a acquises depuis le début du programme; - de s'exercer à préparer des réponses à des simulations professionnelles et d'apprendre à communiquer en formulant des réponses bien structurées dans les limites des délais imposés; - de perfectionner, de façon autonome, son comportement et ses habiletés en analyse, en résolution de problèmes et en prise de décisions en les appliquant à des situations complexes.

Contenu : Compétences habilitantes (définition des problèmes; identification des enjeux importants; analyse quantitative et qualitative de la situation; évaluation des options; synthèse de l'information présentée; formulation de solutions et de conseils de gestion professionnels; exercice du jugement professionnel et éthique); compétences techniques (information financière, stratégie et gouvernance, comptabilité de gestion, audit et certification, finance et fiscalité).

CTB6343

Jeux de rôle pour expert-comptable

Objectifs : Au terme de cette activité, l'étudiant sera en mesure : - de développer ses habiletés en tant que conseiller en gestion de la performance, en finance, en certification et en fiscalité en conformité avec des valeurs favorisant le professionnalisme et les comportements éthiques; - d'appréhender les besoins des utilisateurs et les enjeux propres à chacun; - de recueillir et d'analyser l'information pertinente en fonction du rôle à jouer.

Contenu : Mandats de consultation susceptibles d'être confiés aux experts-comptables : planification fiscale, certification, études et conseils relatifs à la gestion, aux systèmes d'information, au contrôle interne, à la comptabilité financière et à la comptabilité de gestion.